

Séance publique du 22 janvier 2001

Délibération n° 2001-6201

commission principale : domaine et administration générale

commission (s) consultée (s) pour information : finances et programmation

commune (s) : Lyon 7°

objet : **Implantation à Lyon de l'ENS lettres et sciences humaines et d'une bibliothèque de recherche associée - Marchés de travaux - Avenants n° 2 (lots n° 18 et 19), n° 3 (lot n° 10), n° 4 (lots n° 14, 16, 17 et 20), n° 5 (lots n° 1, 5 et 15) et n° 6 (lot n° 6)**

service : Secrétariat général - Mission ENS lettres et sciences humaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'implantation à Lyon 7° de l'Ecole normale supérieure lettres et sciences humaines et de la bibliothèque de recherche associée, le conseil de Communauté a autorisé la société G3A, mandataire pour la construction de l'opération, à signer les marchés de travaux.

Le mandataire G3A vient de transmettre des projets d'avenants aux marchés de travaux concernant cette opération. L'augmentation du coût des travaux qui en résulte est incluse dans le coût de l'opération.

Ces travaux, tous corps d'état concernés, sont :

- pour l'avenant n° 2 au marché de travaux du lot n° 18, voiries, réseaux divers - entreprise Gerland Lyon :

. la réimplantation des boîtes de jonction enterrées au droit des descentes d'eaux pluviales des logements de fonction pour une mise à niveau avec les réseaux environnants. Le montant total de l'avenant est de 88 000 F HT.

Le montant initial du marché de 3 181 714 F HT est porté, à la suite des avenants, à 3 406 714 F HT ;

- pour l'avenant n° 2 au marché de travaux du lot n° 19, espaces verts et arrosage - groupement d'entreprises Nature (mandataire), Green Style Rety, Laquet, Jardins des pierres dorées :

- . le remblaiement complémentaire par lit de béton au droit de l'espace résidence,
- . la suppression de murets en béton,
- . les travaux de dallage complémentaires,
- . la pose de caniveaux, de revêtements en pavés et en asphalte,
- . la plantation d'un écran végétal dans la jardinière du logement du directeur,
- . le complément de clôtures et de murs de soutènement,
- . la réhausse du muret de la prairie centrale avec complément de terrassement.

Le montant total de l'avenant est de 281 770 F HT. Le montant initial du marché de 10 155 572,09 F HT est porté, à la suite à cet avenant, à 10 437 342,09 F HT ;

- pour l'avenant n° 3 au marché de travaux du lot n° 10, serrurerie et métallerie - groupement d'entreprises Fontbonne (mandataire), AMSE :

- . la mise en place de profils d'habillage des structures métalliques dans les patios de l'école.

Le montant total de l'avenant est de 47 000 F HT. Le montant initial du marché de 8 073 476 F HT est porté, à la suite des avenants, à 8 413 976 F HT ;

- pour l'avenant n° 4 au marché de travaux du lot n° 14, cloisons et doublages - groupement d'entreprises CCB Dufaylite (mandataire), Rolando Poisson, Aubonnet :

. la reprise de l'habillage des poteaux revêtus de peinture intumescente pour permettre sa libre expansion.

Le montant total de l'avenant est de 75 000 F HT. Le montant initial du marché de 8 015 742,99 F HT est porté, à la suite des avenants, à 8 394 942,99 F HT ;

- pour l'avenant n° 4 au marché de travaux du lot n° 16, menuiseries intérieures - groupement d'entreprises SA Sussillon (mandataire), SARL Thalmann :

. la mise en place d'un garde-corps dans l'escalier de l'appartement du directeur.

Le montant total de l'avenant est de 20 000 F HT. Le montant initial du marché de 9 400 651 F HT est porté, à la suite des avenants, à 9 604 531 F HT ;

- pour l'avenant n° 4 au marché de travaux du lot n° 17, peintures intérieures et extérieures - groupement d'entreprises M et J Botta (mandataire), Folghera et Belay SA, Courtadon :

. la reprise des enduits de façade à la suite de la mise en place des encadrements en pierre des baies de façade des bâtiments de la zone recherche.

Le montant total de l'avenant est de 286 000 F HT. Le montant initial du marché de 13 529 623,01 F HT est porté, à la suite des avenants, à 13 784 944,01 F HT ;

- pour l'avenant n° 4 au marché de travaux du lot n° 20, mobilier sur mesure - entreprise SA Sussillon :

. la réalisation d'une banque d'accueil dans le bâtiment production et de casiers à courriers pour les élèves dans le bâtiment administration.

Le montant total de l'avenant est de 387 000 F HT. Le montant initial du marché de 9 421 404 F HT est porté, à la suite des avenants, à 9 764 619 F HT ;

- pour l'avenant n° 5 au marché de travaux du lot n° 1, gros œuvre de l'école, restaurant, logements - groupement d'entreprises Scarpari SA (mandataire), Fontanel, Mazza BTP, Jean Nallet :

. le remplacement des appuis de fenêtres en aluminium des bâtiments de production et de recherche par des appuis en pierre,

. le remplacement du revêtement en plaques de plâtre avec isolant par un revêtement en pierre avec interposition d'isolant thermique sur la paroi nord du forum de l'école.

Le montant total de l'avenant est de 173 000 F HT. Le montant initial du marché de 64 282 603,91 F HT est porté, à la suite des avenants, à 67 555 663,87 F HT ;

- pour l'avenant n° 5 au marché de travaux du lot n° 5, électricité courants fort et faible - groupement d'entreprises Roiret (mandataire), CEGELEC, Spie Trindel :

.l'adaptation des installations de sécurité pour une occupation anticipée du bâtiment de l'administration,

.la mise en place d'éclairages complémentaires dans des locaux techniques du bâtiment de l'administration,

. la mise en place d'un équipement radio PMR (privé mobile radio),

. et, à la suite de différentes modifications de cloisonnement, mise en place de compléments ou réalisation de modifications d'installations ou de câblages électriques,

.la mise en œuvre d'équipements scénographiques complémentaires essentiellement de nature électrique et électronique permettant à l'école une utilisation beaucoup plus professionnelle du théâtre.

Le montant total de l'avenant est de 2 111 240,80 F HT. Le montant initial du marché de 33 445 024 F HT est porté, à la suite des avenants, à 41 251 567,80 F HT ;

- pour l'avenant n° 5 au marché de travaux du lot n° 15, faux-plafonds - groupement d'entreprises Charbonnel (mandataire), Wanner industrie, Sort et Chasle :

. à la suite de la reprise de l'habillage des poteaux revêtus de peinture intumescence, reprise du faux-plafond pour un ajustage aux nouvelles dimensions et différents compléments ou modifications des faux-plafonds.

Le montant total de l'avenant est de 106 000 F HT. Le montant initial du marché de 15 900 000 F HT est porté, à la suite des avenants, à 16 556 940 F HT ;

- pour l'avenant n° 6 au marché de travaux du lot n° 6, génie climatique - groupement d'entreprises Cofatech services (mandataire), Laurent Bouillet entreprise :

. la modification du mode de chauffage du gymnase par le remplacement des corps de chauffe muraux par un système de centrale de traitement d'air en plafond.

Le montant total de l'avenant est de 71 000 F HT. Le montant initial du marché de 35 368 000 F HT est porté, à la suite des avenants à 37 010 080 F HT.

La commission permanente d'appel d'offres a donné un avis favorable à ces projets d'avenant le 5 décembre 2000 ;

Vu lesdits avenants ;

Vu l'avis favorable de la commission permanente d'appel d'offres en date du 5 décembre 2000 ;

Oùï l'avis de ses commissions domaine et administration générale et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve les présents avenants aux marchés de travaux.

2° - Autorise la société G3A, mandataire, à les signer et à accomplir tous les actes y afférents.

3° - La dépense sera prélevée sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercice 2001 - et à prévoir dans le cadre des autorisations de programme - centre budgétaire 1 230 - centre de gestion 1 230 - compte 458 115 - fonction 23 - opération 0196.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,